

COMMENT CALCULER LA CONTRIBUTION ?

1 – Les ressources :

On se reporte à l'avis ou aux avis d'imposition 2019 de la famille sur les revenus 2018.

Sur la feuille jointe, pour la somme R, on porte le montant du **Revenu Fiscal de référence du foyer ou la somme des avis fiscaux de référence dans le cas d'avis d'imposition séparé.**

Si vous vous situez dans la catégorie I, ce renseignement n'est pas obligatoire.

2 – Les charges :

Deux notions interviennent :

2.1 – les enfants à charge :

enfants	points
1	3,5
2	5
3	6
4	7,5
5	9
6	11

2.2 – les enfants scolarisés à St Michel pour l'année 2020/2021.

A partir de deux enfants scolarisés à St Michel, on ajoute 0,5 point par enfant.

La somme des points de charge donne le nombre P

3 – Le Coefficient : Il s'obtient en divisant R par P : $C = R / P$

4 – Tarifs par élève et par trimestre (frais fixes compris)

Quotient Familial	Catégorie	Maternelle	Primaire	6° / 5°	4° / 3°	2°	1°/T°
- 3402	A	82,30	111,23	129,38	139,31	145,07	153,65
3403 - 3882	B	101,63	140,24	160,62	173,43	180,66	189,13
3883 - 4523	C	119,92	167,64	190,37	207,52	216,21	224,57
4524 - 5229	D	138,26	195,08	220,10	240,88	251,05	259,32
5230 - 5880	E	156,53	222,57	251,35	274,19	285,88	294,05
5881 - 6723	F	174,79	250,04	281,10	308,24	322,89	330,94
6724 - 7584	G	194,09	278,97	312,36	342,37	358,52	366,47
7585 - 8444	H	212,45	306,44	343,57	376,45	393,97	401,83
8444 et plus	I	232,53	336,59	377,89	413,91	432,91	440,56

CANTINE : Tarifs 2020/2021

5.90 € Collège – Lycée (par 10 repas)

5.35 € Ecole Primaire (par 10 repas)

6.90 € A l'unité

Rappel : 4 repas sont offerts pour 44 payés et consommés.

5 – APEL St Michel – Cotisation annuelle

La contribution volontaire à l'APEL est de **23.00 € par famille** (sauf si cette cotisation a déjà été versée dans un autre établissement privé, dans ce cas, la cotisation Apel St Michel s'élève à **6.50 € par famille**).

La cotisation vous sera facturée sur le 1^{er} trimestre.